

Le 10 mai était la date retenue par le Conseil Général de Lozère pour organiser la réunion de lancement du schéma départemental des solidarités.

Une assemblée nombreuse était donc réunie afin de se voir présenter la démarche et recevoir toutes explications utiles.

le CREAM-ORS interviendra pour l'animation de ce document qui s'avère innovant en ce qu'il se veut global.

En effet, le Conseil Général a décidé de faire un seul schéma concernant la famille, l'enfance, l'insertion, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.

Bien entendu, l'Association Tutélaire de Lozère, sollicitée, a répondu présente pour participer à cette démarche qu'elle salue tant il est nécessaire de travailler dans la cohérence et avec un souci d'efficacité sur le territoire départemental.

La première étape de la concertation doit permettre de réaliser un ensemble de bilan et un diagnostic partagé dans chacun des domaines de compétence du département.

